Grands prix Santé et sécurité du travail **CNFSST** Édition 2019

Mention d'excellence en promotion Défi Santé Édition 2018 **Défi Santé**

Finaliste Prix international de Guangzhou pour l'innovation urbaine Édition 2018

Une ville pour tous

Prix Excellence Société des musées du Québec Édition 2018 Été Poitras

Prix Initiative porteuse d'un soutien aux familles CAMF - Édition 2018 **Carrefour informationnel** et social

Prix Octas Ville et organisme parapublic Réseau ACTION TI Édition 2018 Créalab

Campagne de personnalisation du parvis de l'Espace culturel

Marquez l'histoire de la ville et son architecture

Dans le cadre de son 350^e anniversaire, la Ville s'allie à la Fondation Robert-Lussier pour présenter sa campagne populaire Gravez votre nom, marquez l'histoire. Ensemble, ils invitent les Repentignois à faire inscrire leur nom et leur message personnalisé sur une pierre du parvis de l'Espace culturel.

«En 2014, plus de 14000 citoyennes et citoyens ont participé à la campagne de mobilisation pour la construction d'un théâtre *Une salle de spectacle à Repentigny, j'y tiens!*. Ce geste démontre bien l'intérêt de la population pour l'Espace culturel et la construction du Théâtre Alphonse-Desjardins. Par ce projet

de personnalisation du parvis, nous désirons permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'approprier ce lieu et de s'associer pour toujours développement de culturel notre ville», explique Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

«La Fondation Robert-Lussier est heureuse de participer à cette campagne qui convie les amoureux des arts à laisser leur marque sur le parvis de cet espace qui deviendra emblématique pour tout Repentigny. Depuis plus de 30 ans, la Fondation s'implique



▲ M^o Claude Savoie, président de la Fondation Robert-Lussier, Danielle Lussier, vice-présidente de la Fondation et Chantal Deschamps, mairesse.



📤 Les pierres gravées seront disposées le long de l'allée adjacente au Théâtre Alphonse-Desjardins. Elles seront installées à l'été 2020.

au développement de la musique en supportant financièrement l'Aramusique, l'un des deux diffuseurs du Théâtre Alphonse-

> Desjardins. Il est donc tout naturel pour la Fondation Lussier de participer à la promotion des arts sous toutes formes. À titre de président de la Fondation, je vous invite à réserver votre pierre et ainsi signer l'histoire de Repentigny», affirme Me Claude Savoie

Robert-

Les messages personnalisés doivent tenir sur trois lignes. Chaque ligne doit contenir un maximum de 16 caractères en incluant les espaces et la ponctuation.

Les personnes intéressées à réserver une gravure sur pierre, au coût unitaire de 125 \$ (plus taxes), sont invitées à visiter le site Web transactionnel marquezlhistoire.com. Ce site convivial et facile à utiliser permet aux utilisateurs de s'informer davantage sur le projet, d'inscrire leur message et de procéder au paiement par carte de crédit, et ce, dans le confort de leur foyer.

Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent également se procurer une pierre en se présentant à la bibliothèque Robert-Lussier et au comptoir du Service des loisirs à l'hôtel de ville. Notez que la carte de crédit est le seul mode de paiement accepté.

Une histoire de culture

- Chantal Deschamps

« Par ce projet de personnalisation du parvis, nous

désirons permettre aux citoyennes et aux citoyens de

s'approprier ce lieu et de s'associer pour toujours au

développement culturel de notre ville >>>

Le Centre d'art, un théâtre d'été autrefois établi à l'actuel parc Saint-Laurent, était un lieu de rassemblement fréquenté par les Repentignois et les touristes venus de partout. Ce lieu tant aimé a connu une fin tragique alors qu'un incendie majeur en a fait ravage.

«Cela fait maintenant 10 ans que la communauté d'affaires, la population et nos gouvernements marchent côte à côte afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de retrouver une installation du genre qui fera vibrer, comme autrefois, notre ville et la positionnera comme haut lieu de culture. », renchérit Mme Deschamps.

Le Théâtre Alphonse-Desjardins et son parvis, dont l'inauguration est prévue pour l'automne 2020, viennent compléter l'Espace culturel de Repentigny au même titre que le Centre d'art Diane-Dufresne et les jardins d'art public.

Réservez votre pierre dès maintenant

En se procurant une pierre, les participants auront la chance de laisser leur marque dans la ville et de faire partie de la vie quotidienne de l'Espace culturel. Les pierres gravées seront installées de long de l'allée bordant le Théâtre Alphonse-Desjardins à l'été 2020.



À LIRE : Stationnement dans les rues en période hivernale, page 3.



Inscrivez-vous











Marquez l'histoire

Pendant plus de 10 ans, nous avons rêvé ensemble d'une salle de spectacle qui positionnerait Repentigny comme une destination culturelle prisée. Grâce à l'appui des gens d'affaire et à la mobilisation de la population, ce lieu de rassemblement tant attendu verra le jour à l'automne 2020. Quelle meilleure façon de célébrer l'achèvement de ce grand projet de communauté que d'inviter celles et ceux qui ont participé à faire de ce rêve une réalité à y laisser leur marque de manière tangible et permanente.

À l'aube de l'annonce de la programmation du 350° anniversaire de notre ville, j'ai l'immense bonheur de vous présenter un projet qui me tient à cœur : la personnalisation du parvis de l'Espace culturel. En y participant, vous aurez la chance de marquer l'histoire de notre municipalité et son architecture en faisant graver votre nom et un court message personnalisé sur le parvis de l'Espace culturel, à proximité du Théâtre Alphonse-Desjardins.

Nous avons tous une histoire à raconter, un lien privilégié avec la ville où nous avons choisi de nous installer. Le parvis de l'Espace culturel racontera cette histoire aux générations futures.

Rendez-vous branché

En partenariat avec la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, la MRC de L'Assomption a eu le plaisir d'accueillir récemment le Rendez-vous branché d'Équiterre afin de permettre aux citoyens, élus et acteurs de la région de tenter l'expérience électrique. Ce fut d'ailleurs l'occasion de démystifier la voiture électrique en sensibilisant la population à adopter ce mode de transport économique et écologique.

Considérant que les changements climatiques sont l'un des plus grands défis du 21° siècle, les municipalités doivent impérativement exercer un leadership à l'échelle locale en matière d'action environnementale. L'événement organisé conjointement avec Équiterre nous a permis de promouvoir nos initiatives d'électrification qui reflètent notre vision commune de vouloir réduire notre empreinte écologique. En ce sens, le développement d'un vaste réseau de bornes de recharge publique ou encore l'acquisition de véhicules électriques municipaux sont quelques-uns des gestes concrets qui consolident notre engagement dans la lutte aux changements climatiques.

Au nom des générations actuelles et futures, il est de notre responsabilité de prendre ce virage vert dès maintenant.

Chan II bleschool

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.



Agenda culturel

Centre d'art Diane-Dufresne

Exposition *Parergon* par le groupe Artistes Têtes Chercheuses : Jusqu'au 10 novembre

Dimanches créatifs *Objet lunaire* : 3 et 10 nov., 10 h et 14 h **Atelier-rencontre** *Parergon* : 9 novembre, 13 h 30 à 16 h 30

Exposition *Traditions musicales du monde* : 1^{er} au 10 nov.



Bibliothèque Robert-Lussier

Lecture publique par Frédéric Lapierre, extraits de Les enfants des jours : 29 octobre, 14 h

Entrevue de Danielle Laurin avec l'auteur Gilles

Archambault: 3 novembre, 14 h

Conférence Des papiers clairs pour un meilleur accompagnement, par l'Association coopérative d'économie

familiale: 21 novembre, 14 h

Conférence *Le Pilates*, par Charlie Fougères, physiothérapeute : 21 novembre, 19 h

Conférence L'anxiété chez les enfants de 2 à 18 ans... et même les adultes par Dre Nadia Gagnier, psychologue :

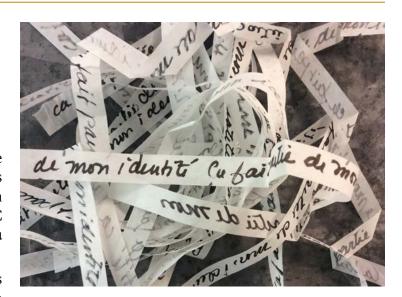
28 novembre, 19 h

Centre d'art Diane-Dufresne

Nouvelle exposition Parergon

Le Centre d'art Diane-Dufresne présente jusqu'au 10 novembre *Parergon*, une exposition des Artistes Têtes Chercheuses Denis Farley, Patricia Gauvin, Marie-France Giraudon, Jean Marois, Katherine Rochon, Dominique Sarrazin et Anne C Thibault, tous chargés de cours à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Parergon regroupe les œuvres du collectif d'artistes pluridisciplinaire et propose une nouvelle lecture de l'allégorie de la caverne de Platon qui mène à interpréter diversement les apparences, la réalité et l'ombre des choses. Au-delà du cadre, du garde-fou et de la limite auxquels le terme parergon fait aussi référence, la notion d'accessoire reste centrale : ce qui se tient tout au bord de l'œuvre ou ce



qui s'y greffe après coup remet en question la fonction et la valeur de l'œuvre en elle-même.

Pour connaître les heures d'ouverture du Centre d'art Diane-Dufresne, consultez le <u>ville.repentigny.qc.ca/cadd</u> ou téléphonez au 450 470-3010. Entrée libre.

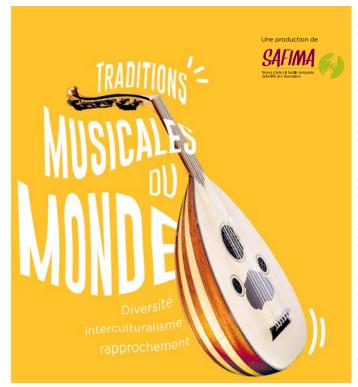
Semaine des rencontres interculturelles

Exposition Traditions *musicales du monde*

Du 1^{er} au 10 novembre, le Centre d'art Diane-Dufresne est l'hôte de l'exposition *Traditions musicales du monde* qui vous propose de découvrir des instruments de musique de partout sur la planète.

Présenté par l'organisme SAFIMA (Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption) et soutenu par le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Repentigny, l'événement propose également une série d'ateliers et de concerts qui vous feront découvrir ou redécouvrir de belles régions du monde.

Consultez la programmation sur notre site Internet.



Venez célébrer l'Halloween

Centre d'art Diane-Dufresne

26 et 27 octobre, 10 h à 17 h/Entrée libre

Exposition : Cabinet des curiosités

Découvrez une mystérieuse installation dans laquelle des œuvres d'art et des objets insolites se côtoient.

Atelier de création *Étranges créatures* : Atelier de modelage pour alimenter le *Cabinet des curiosités*.

Décoration de citrouilles : Petites citrouilles à décorer avec les membres de l'Association culturelle en art de Repentigny (ACAR).

Centre aquatique Jacques-Dupuis

27 octobre dès 13 h/Tarification du bain libre

Parcours enflammant au sous-sol de la piscine suivi d'un bain animé à 14 h avec structure gonflable. À 15 h 30, maquillage, animation, prix de présence et tirage du concours « Décore ta citrouille ».

Information: 450 470-3440



En prévente le 5 novembre

Soyez les premiers à vous procurer des billets du Théâtre Alphonse-Desjardins

Le décompte est commencé! Vous pourrez bientôt assister à des spectacles de tous genres dans la nouvelle infrastructure culturelle de Repentigny, le Théâtre Alphonse-Desjardins. Procurez-vous la carte privilège dès maintenant et ayez accès aux premiers billets disponibles lors d'une prévente exclusive les 5 et 6 novembre prochain. Soyez les témoins de la concrétisation de ce grand projet collectif!



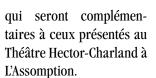
Les détenteurs de la carte privilège pourront ainsi se procurer leurs billets deux jours avant la mise en vente officielle, le 7 novembre à midi, en plus de bénéficier d'un rabais de 10%. Ils auront donc accès, en primeur, aux spectacles de la toute première saison du Théâtre Alphonse-Desjardins, soigneusement élaborée par L'Aramusique et Diffusion Hector-Charland.

« Nous voilà maintenant à une importante étape de la concrétisation de ce grand rêve qu'est l'Espace culturel. C'est bien réel, les

Repentignoises et les Repentignois pourront très bientôt découvrir l'offre exceptionnelle du Théâtre Alphonse-Desjardins par le biais de sa toute première programmation. Quelle fierté de pouvoir partager, avec eux, cette prémisse à une longue série de découvertes culturelles », se réjouit la mairesse, Chantal Deschamps.

≪ [...] les Repentignois pourront très bientôt découvrir l'offre exceptionnelle du Théâtre Alphonse-Desjardins par le biais de sa toute première programmation. >>
— Chantal Deschamps

- Chantai Deschamps

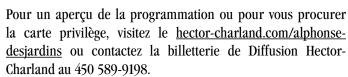


La saison 2020-2021 sera forte de plus de 100 spectacles en chanson, en danse, en musique en théâtre, en humour et en variété, qui animeront cette nouvelle scène. On y

présentera des exclusivités, de nouvelles créations artistiques, mais surtout, vos artistes préférés!

Rendez-vous à l'automne 2020

Pièce maîtresse de l'Espace culturel, le Théâtre Alphonse-Desjardins, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2020, boucle le projet de l'Espace culturel, un lieu animé, vivant et accessible où la culture se déploie sous toutes ses formes, pour les petits et les grands. Avec le Centre d'art Diane-Dufresne (CADD), le parvis et les jardins d'art public, il confère à Repentigny son statut de véritable pôle culturel.



De l'exceptionnel au quotidien

Au Théâtre Alphonse-Desjardins, les possibilités seront nombreuses grâce aux formidables capacités acoustiques de la salle et aux différentes configurations possibles (formule debout, cabaret et à l'italienne). Il s'agit d'une infrastructure exceptionnelle et unique pour la région, qui viendra à la fois accroître et diversifier l'offre culturelle actuelle en accueillant des spectacles

Repentigny en mode hiver

Les citoyens pourront se stationner dans la rue sans vignette

Compte tenu des résultats concluants du projet-pilote mené l'hiver dernier et de l'appréciation de cette nouvelle mesure par les citoyens, la Ville autorise officiellement le stationnement dans les rues en période hivernale lors des nuits où aucune opération d'entretien n'est planifiée.

Cette modification à la règlementation s'applique du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année, entre minuit et 7 h.

Privilégiez les entrées privées

Rappelons toutefois que les citoyens doivent privilégier le stationnement dans leur entrée et utiliser la rue seulement lorsque cela est nécessaire. Cette mesure vise à les accommoder au besoin et ne doit pas être considérée comme une simple alternative. La priorité demeure la qualité du déneigement afin d'assurer des voies de circulation sécuritaires, ce à quoi la collaboration de tous les résidents, de même que des entrepreneurs privés, est essentielle.

Plus de vignette

Dorénavant, aucune vignette ne sera nécessaire pour bénéficier de cette mesure offerte, au besoin, aux citoyens ainsi qu'à



leurs visiteurs. Cet assouplissement des procédures répond à une demande clairement formulée par la population lors du sondage réalisé au printemps dernier sur la plateforme Parlons Repentigny.

Côté impair seulement

Le stationnement sera permis d'un côté de rue seulement (en alternance chaque année, côté impair pour la saison 2019-2020) et dans les rues dont la largeur est de huit mètres et plus. Cela vise notamment à assurer le passage sécuritaire des véhicules d'urgence.

Notez qu'après un hiver test, certaines rues ont été ajoutées à la liste des rues trop étroites où le stationnement de nuit demeure interdit en période hivernale. Elles sont toutes répertoriées sur une carte interactive disponible sur le site Internet de la Ville.

Moins d'interdictions

À la lumière des commentaires recueillis lors du sondage, la municipalité a revu certaines de ses procédures dans l'objectif de diminuer, au mieux de ses capacités, le nombre de nuits d'interdiction. Ainsi, lors des nuits de soufflage et de chargement de la neige, seules les rues où auront lieu ces opérations (surtout de grandes artères) feront l'objet d'une interdiction de stationnement. Considérant les données de l'an dernier, cela représenterait une diminution d'environ 25 %.

Les avis d'interdiction de stationner applicables à l'ensemble du territoire demeureront lors des opérations de déblaiement et d'épandage qui sont réalisées à grande échelle.

Il est important de souligner que la Ville demeure tributaire des conditions météorologiques et qu'un hiver caractérisé par d'importantes précipitations ou de nombreux écarts de température pourrait nécessiter plus de nuits d'entretien, donc engendrer plus de nuits d'interdiction.

L'an dernier, entre le 1^{er} décembre et le 31 mars, le stationnement a été autorisé lors de plus de 50 % des nuits.



Être informé, votre responsabilité

Les utilisateurs sont responsables de savoir quand une opération d'entretien hivernal est déclenchée. Pour ce faire, ils sont invités à s'abonner à Hop, le système d'alertes par textos et courriels de la Ville, afin de recevoir un avis lorsque le stationnement est interdit pour la nuit suivante (hop.repentigny.info).

Sinon, entre le 1^{er} décembre et le 31 mars, les utilisateurs doivent vérifier tous les jours, après 18 h, si une opération est planifiée en consultant le site Internet de la Ville, ses réseaux sociaux ou en téléphonant au 450 470-3850 (le répondeur indiquera l'avis d'interdiction s'il y a lieu).

Rappelons qu'une opération d'entretien hivernal peut être déclenchée lors d'importantes précipitations, mais également pour procéder à de l'épandage, à l'élargissement de la chaussée, au déglaçage des rues et des puisards, etc.

Abaissement des limites de vitesse

Le chemin de la Presqu'île à 60 km/h

Au terme d'un important processus consultatif, le conseil municipal a signifié son intention d'appliquer une limite de vitesse de 60 km/h sur l'ensemble du chemin de la Presqu'île.

Le processus d'adoption du règlement est en cours et se conclura le 12 novembre en séance du conseil. Le remplacement des signalisations et l'entrée en vigueur de la nouvelle limite aura lieu par la suite.

Une vitesse crédible dans un environnement mirural, mi-urbain

Une limite de 60 km/h sur le chemin de la Presqu'île répond aux normes du ministère des Transports en matière de sécurité routière. Cela représente une vitesse sécuritaire pour tous, assure la fluidité de la circulation et permet une harmonisation et une constance de la vitesse.

Les résidents de la Presqu'île écoutés

Rappelons qu'en mai dernier, la Ville a annoncé l'abaissement des limites de vitesse sur l'ensemble du territoire, incluant une modification de la limite sur le chemin de la Presqu'île.

Considérant les précédentes consultations et les analyses du Service de police, il avait été proposé que seule la portion du chemin située entre les rues Nathalie et Saint-Paul soit diminuée à 50 km/h, et que la portion restante demeure à 70 km/h.

Les résidents du chemin de la Presqu'île ont toutefois été nombreux à faire valoir leurs inquiétudes et leur désaccord à la suite de cette annonce, démontrant une importante polarisation des opinions chez les citoyens du secteur. Souhaitant trouver une solution satisfaisante pour chacune des parties, la municipalité a suspendu sa décision et a convié les résidents du secteur de la Presqu'île à un dernier exercice de consultation.

Après analyse des résultats recueillis lors de cette soirée et de l'ensemble des commentaires reçus, le 60 km/h représentait l'alternative la plus conciliante. « Nous avons choisi de porter une attention particulière à la réalité des résidents qui habitent sur le chemin de la Presqu'île ou à proximité, et de prioriser leur voix en leur offrant une dernière chance de s'exprimer. À l'issue de la rencontre, nous avons privilégié une option qui faisait davantage consensus auprès des participants tout en répondant à nos normes de sécurité », indique le conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, Raymond Hénault.



▲ Les citoyens du secteur de la Presqu'île ont participé à une séance de consultation.

Une tendance répandue

La diminution des limites de vitesse est une tendance de plus en plus observée dans les municipalités. D'ailleurs, le 60 km/h a récemment été appliqué sur plusieurs artères similaires au chemin de la Presqu'île, par exemple le chemin de la Cabane ronde à Mascouche et le rang St-François à Lavaltrie et à Lanoraie.

Petit geste, gros bon sens!

Votre chance de rouler en voiture électrique

Dans le cadre de sa campagne *Petit geste*, *gros bon sens*, la Ville a ciblé 18 comportements à adopter au quotidien afin de favoriser le civisme, le bon voisinage et la sécurité sur la route. Elle souhaite maintenant savoir lesquels sont les plus importants pour vous! En participant, vous courez la chance de remporter une location de 18 mois du Ford Escape hybride rechargeable 2020, une gracieuseté de Venne Ford.

Pour ce faire, rendez-vous au <u>petitgeste.com</u>, visionnez les capsules vidéo qui présentent chacun des petits gestes et remplissez le formulaire d'inscription. Un finaliste est pigé chaque mois parmi les participants et devient éligible au tirage du grand prix qui aura lieu en décembre 2020.

Jusqu'à la fin de la campagne, la Ville présente chaque mois un petit geste différent. En novembre, on aborde un enjeu de sécurité routière des plus importants : les textos au volant. Apprenez-en plus et visionnez la capsule vidéo sur ce sujet au petitgeste.com.







Page 4





Mérite québécois de la sécurité civile

Repentigny se démarque comme Ville innovante et résiliente

Le Service de police de Repentigny et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière ont reçu la mention d'honneur dans la catégorie *Préparation* du Mérite québécois de la sécurité civile pour la simulation Opération « O » range, une initiative de la Ville pour renforcer l'efficacité de ses interventions en mesure d'urgence.

Prêt à faire face aux sinistres

Réalisée en octobre 2018, l'Opération «O» range visait à mesurer le niveau de préparation des autorités municipales et des intervenants régionaux en cas de mesure d'urgence. Cette simulation d'envergure présentait un niveau de complexité des plus importants, nécessitant la mobilisation de près de 300 intervenants et de 15 partenaires issus de secteurs variés. Chapeauté par le Service de police, l'exercice a fait l'objet d'une planification rigoureuse échelonnée sur près d'un an. Cela a permis la concrétisation d'un scénario bien ficelé comportant son lot de difficultés, de même qu'une intervention multisectorielle impliquant la coordination de diverses instances qui pourraient être appelées à travailler ensemble lors d'une réelle mesure d'urgence.

« Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de nos équipes et de nos nombreux partenaires de la communauté à assurer un milieu de vie sécuritaire à nos citoyennes et à nos citoyens, et ce, même dans les circonstances les plus difficiles. La simulation a permis de mettre en lumière la qualité de réponse de nos intervenants et confirme que nous sommes prêts à réagir en cas d'urgence. Félicitations et merci à toutes les personnes impliquées et à notre Service de police qui a mené cet exercice avec brio », indique la mairesse, Chantal Deschamps.

Culture de résilience

L'Opération «O» range s'inscrit dans une vaste démarche préventive visant à développer et accroître la capacité de la Ville à faire face à tous types de mesures d'urgence. Ce mandat est assuré par le Service de police qui pilote l'ensemble des activités de résilience municipale, passant de la préparation d'exercices, de guides et d'outils, à la formation des employés et à la coordination sur place.

« Nous souhaitons mettre à profit notre expertise afin d'identifier les meilleures pratiques en matière de sécurité civile et soutenir l'organisation dans sa capacité à surmonter les menaces », témoigne le directeur du Service de police, Helen Dion.

Le Mérite québécois de la sécurité civile vise à reconnaître de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, un groupe bénévole, une municipalité, une entreprise, un organisme public ou parapublic à but non lucratif ou communautaire ou une organisation gouvernementale du Québec.



▲ La distinction a été remise par la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Geneviève Guilbault, dans le cadre du Colloque sur la sécurité civile. Elle est ici accompagnée d'Isabelle Bélanger, coordonnatrice sécurité civile et mesures d'urgence au CISSS de Lanaudière, Daniel Archibald, directeur adjoint au Service de police et coordonnateur des mesures d'urgence à la Ville, et Helen Dion, directeur du Service de police.

ville.repentigny.qc.ca Volume 17 • Numéro 7 • Octobre 2019

Antécédents judiciaires

Nouvelle plate-forme en ligne

Le Service de police de la Ville de Repentigny offre maintenant une plate-forme entièrement en ligne pour traiter les demandes de vérifications des antécédents judiciaires. Une telle demande peut être nécessaire pour différents motifs, soit lors d'un nouvel emploi, pour les demandes de résidence permanente, de citoyenneté, d'adoption, etc. Rapide, pratique et sécuritaire, ce microsite permet aux demandeurs d'éviter d'avoir à se déplacer et de recevoir le résultat de la vérification dans la semaine qui suit la demande.

Le résultat est transmis électroniquement au courriel fourni par le demandeur avec une copie papier disponible au poste de police au besoin. Si la demande du citoyen requiert une prise d'empreintes digitales, un rendez-vous lui sera donné.

Dans le cas où le demandeur possède des antécédents importants, un membre du Service de police communiquera par téléphone avec lui. «Ce nouvel outil vient bonifier nos services en ligne et s'inscrit dans notre volonté d'accompagner et de faciliter les démarches de nos citoyens», explique Raymond Hénault, conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine.

Rappelons qu'un antécédent judiciaire peut prendre trois formes, soit une déclaration de culpabilité à une infraction criminelle ou pénale (sauf si le pardon a été accordé), une accusation pendante pour ce type d'infraction ou une ordonnance judiciaire à l'encontre de la personne visée.

Le lien est disponible sous l'onglet Vie citoyenne sur le site Web de la Ville, section Police, Demande de documents/Vérifications.

Travaux

Réfection du barrage de la rivière L'Assomption

La Ville procède présentement à la réfection du barrage de la rivière L'Assomption situé à la hauteur de la Station de purification de l'eau (SPE). Ce chantier est réalisé en continuité des travaux effectués en 2012 sur ce même barrage et a pour objectif d'assurer la pérennité de l'ouvrage et de la mettre aux nouvelles normes de sécurité.

Les travaux en cours comprennent l'élargissement en crête du barrage et la solidification de la structure en place par l'installation de palplanches et par un enrochement. Le chantier, d'une durée approximative de 12 semaines, devrait se terminer vers la fin octobre.

La qualité de l'eau distribuée à la population durant les travaux n'est aucunement compromise.

Rappelons que la Ville de Repentigny a connu, à l'été 2012, une importante sécheresse qui a fait baisser le niveau de l'eau de la rivière L'Assomption à un seuil critique et historiquement bas. Cette situation avait amené les autorités municipales à enclencher des travaux sur le barrage déjà existant dans le cours d'eau. Les travaux consistaient à obstruer, par enrochement, une ouverture dans le barrage construit à l'époque où le transport du bois était privilégié, et ce, dans le but de maintenir le niveau nécessaire au bon fonctionnement de la prise d'eau de la SPE qui dessert l'ensemble du territoire repentignois.



Le barrage de la rivière L'Assomption durant les travaux.

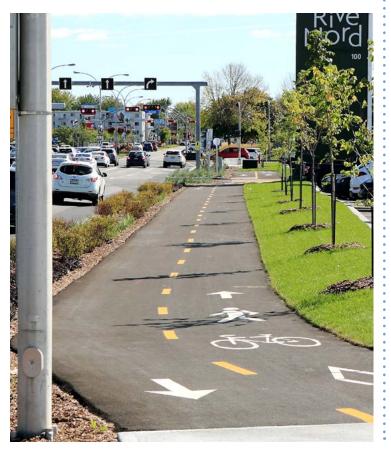
Les palplanches, plaques d'acier ondulées, sont utilisées dans l'élévation et la solidification du barrage. ▼



Un bel ajout au boulevard Brien

Cet automne, la Ville a procédé à l'aménagement d'un nouveau segment de piste multifonctionnelle pour relier la passerelle du pont d'étagement Brien au réseau cyclable repentignois. Aménagée hors de la chaussée pour plus de sécurité et le long des Galeries Rive Nord, la piste est agrémentée d'un aménagement paysager qui confère charme à ce secteur névralgique. Avec ce nouveau segment, les amateurs du transport actif auront éventuellement accès à un réseau plus complet pour leurs déplacements.

Rappelons que, dans l'objectif de permettre la remise en service de la passerelle dans les meilleurs délais, la Ville de Repentigny a réclamé et obtenu du ministère des Transports du Québec, en septembre dernier, l'autorisation d'agir à titre de maître d'œuvre des travaux pour sa reconstruction. Cela signifie plus d'autonomie en matière d'échéancier et de choix techniques et facilitera la conduite opérationnelle des travaux. La Ville pourra maintenant aller de l'avant pour les prochaines étapes que sont l'appel d'offres et l'octroi d'un contrat pour sa réfection, la fabrication de la structure d'acier et la réalisation des travaux. La mise en service de la passerelle est prévue pour l'été 2020.



Aménagement d'un espace vert

Le Petit Village se fait une beauté

Au cours des prochaines années, un espace vert, avec accès à la rivière L'Assomption, sera aménagé à l'emplacement de l'habitation située au 372, rue du Village, dans l'objectif de permettre aux Repentignoises et aux Repentignois de se réapproprier les sublimes paysages qu'offrent la rivière et le site enchanteur du Petit Village.



«Le Petit Village possède un caractère patrimonial et paysager unique marqué par la présence de nombreux arbres matures, d'un important couvert végétal et de la rivière L'Assomption. Selon la démarche de participation citoyenne concernant le patrimoine bâti et paysager du Petit Village, réalisée à l'automne dernier avec les propriétaires du secteur, ces éléments confèrent au quartier une ambiance champêtre prisée. L'ajout d'une zone gazonnée ouverte sur la rivière s'inscrit dans cette volonté citoyenne de conserver et d'enrichir le cachet propre à ce secteur », indique Chantal Deschamps, mairesse.

Créer et faciliter les accès aux cours d'eau

Ce projet de réaménagement fait partie d'une démarche planifiée de revalorisation des berges et de réappropriation des cours d'eau, tel qu'énoncé dans le Plan stratégique Vision 2032 de mise en valeur des plans d'eau de la Ville.

« Par ce projet, nous souhaitons bonifier les accès aux cours d'eau qui bordent notre territoire et ainsi permettre aux citoyennes et aux citoyens de profiter des paysages et des activités aquatiques qu'offre la rivière L'Assomption », renchérit Mme Deschamps.

Afin de permettre aux petits et grands de profiter des installations dès que possible, la déconstruction responsable de la résidence débutera au printemps 2020.

50 ans et toujours prêts!

L'année 2019 marque le 50° anniversaire des Scouts 4° Le Gardeur. Depuis un demi-siècle, le groupe permet aux jeunes et aux adultes de pratiquer le scoutisme et le guidisme de façon traditionnelle. Au cœur de notre communauté, l'organisme vise le développement des jeunes par le jeu et l'aventure. Merci pour toutes ces années d'implication auprès des jeunes Repentignois.





Retour en photos d'une fin d'été festive

▲ Le Championnat national de baseball 13U était de retour au parc Laverdière du 22 au 25 août. Ce tournoi d'envergure accueille les meilleurs joueurs canadiens âgés de 13 ans et moins. L'Ontario a remporté les honneurs lors de cette édition.







↑ La Française Elsa Jacquemot et le Suisse Leandro Riedi ont remporté les honneurs en simple aux Internationaux de tennis junior Banque Nationale. On les reconnaît ici aux côtés de Georges Robinson, maire suppléant, président du comité exécutif et conseiller

La Fête au Petit Village a transporté les visiteurs dans une autre époque du 13 au 15 septembre. ▶

Rendez-vous festif incontournable, l'Oktoberfest de Repentigny a encore une fois conquis les festivaliers du 6 au 8 septembre. ▼













Le 13 octobre, les coureurs ont tout donné pour la maison pour femmes violentées Regard en elle lors de la Course Les Aspirants. ▼









Internationaux de tennis junior Banque Nationale

Deux bénévoles repentignois intronisés au mur des célébrités

La Ville de Repentigny a profité des festivités entourant l'édition 2019 des Internationaux de tennis junior Banque Nationale pour officialiser l'intronisation de deux grands bénévoles qui, grâce à leur implication, ont contribué à la réputation mondiale de ce prestigieux tournoi.

«Daniel Cloutier et René Joyal sont de véritables passionnés de tennis. Ces bénévoles exemplaires ont su faire de cette compétition un événement prisé dont l'élogieuse réputation transcende les frontières nationales. Leur contribution au développement de Repentigny et à l'engouement de ses citoyens pour le tennis de haut niveau est inestimable et mérite donc d'être saluée», indique Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseillère municipale. Érigé à l'entrée du stade Louis-Philippe-Picard depuis août 2013, le Mur des célébrités salue les neuf grands bâtisseurs qui ont contribué à fonder la version repentignoise des Internationaux de tennis junior Banque Nationale en plus d'en assurer la pérennité.

Pour leur implication exceptionnelle et leur passion du tennis, les noms de Daniel Cloutier et René Joyal viennent s'ajouter à Louis-Philippe Picard, René Gauthier, Marie-Ève Pelletier, Richard Legendre, Claude Laperrière, Sylvain Bruneau, Normand Venne et Benoît Delisle.

Un hommage à deux bâtisseurs

Daniel Cloutier œuvre depuis de nombreuses années auprès de la relève tennistique repentignoise. Joueur talentueux, il participé à de nombreux tournois de prestige, dont le tout premier tournoi de tennis junior du Canada en sol repentignois, avant de troquer la raquette de joueur pour le sifflet d'entraîneur. Au fil des années, il a entraîné plusieurs athlètes canadiens qui connaissent de grands succès, puis, en 2005, il est devenu instructeur à Tennis Québec avant de revenir à

l'Académie tennis Momentum à titre de président et d'entraîneur, postes qu'il occupe encore aujourd'hui.

Près de 34 ans après avoir participé au tout premier tournoi des Internationaux juniors du Canada à Repentigny, Daniel Cloutier boucle la boucle en devenant président d'honneur du tournoi.

De son côté, René Joyal, physiothérapeute de profession, s'est beaucoup impliqué auprès des Internationaux de tennis junior Banque Nationale de 1985 à 2008.



▲ Lionel Armstrong, directeur général du tournoi, Marlène Girard, directrice des Communications à la Ville, David Legault, directeur général à la Ville, Sylvain Benoit, conseiller municipal, Daniel Cloutier, président d'honneur et bénévole honoré, Raymond Hénault, conseiller municipal, René Joyal, physiothérapeute et bénévole honoré, Georges Robinson, conseiller municipal, Benoît Delisle, président du tournoi, Micheline Charpentier, chef de cabinet à la Ville, et Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à la Ville.

Pendant près d'un quart de siècle, il a participé à cet événement à titre de physiothérapeute bénévole. En mettant son expertise au service des joueuses et des joueurs, il a fait une véritable différence dans le bien-être et dans les performances de ces athlètes qui ont assurément conservé des souvenirs impérissables de leur rencontre avec M. Joyal.

Semaine québécoise de réduction des déchets

Ensemble réduisons

La Ville souligne la Semaine québécoise de réduction des déchets et vous invite à relever le défi de consommer autrement!

Lorsque vous déposez une matière recyclable dans votre bac bleu, un résidu organique dans votre bac brun ou encore, lorsque vous apportez des matériaux de construction à l'écoparc, vous contribuez à donner une deuxième vie à ces matières qui sont alors valorisées et utilisées à de nouvelles fins.

Malgré tout, le premier geste à poser afin de limiter la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement demeure la réduction à la source. Cela veut dire de repenser ses habitudes de consommation et d'adopter des pratiques plus responsables, par exemple en résistant à la tentation de surconsommer, ou encore :

En apportant ses sacs réutilisables à l'épicerie, mais également dans tous les types de commerces (centre commercial, pharmacie, etc.);



- En privilégiant les achats en vrac et les endroits où on peut apporter ses contenants réutilisables (plusieurs épiciers les acceptent dorénavant);
- En apportant sa tasse à café ou sa gourde d'eau pour éviter d'acheter un gobelet ou une bouteille jetable.

Ces petits gestes permettent de diminuer votre empreinte écologique et contribuent à lutter contre les changements climatiques.



Découvrez des astuces et des outils pour intégrer la consommation responsable à votre quotidien, ou partagez vos bons coups en vous rendant sur le site Internet de la Semaine québécoise de réduction des déchets au <u>sqrd.org.</u>

Un mode de vie zéro déchet, c'est possible?

Démystifiez la tendance du zéro déchet lors d'une conférence gratuite de Cindy Trottier, fondatrice du Circuit Zéro Déchet, le mercredi 30 octobre, à 19 h, à la bibliothèque Robert-Lussier.

Au fil de la présentation, vous en apprendrez un peu plus sur les impacts des matières résiduelles produites à la maison et découvrirez comment intégrer progressivement le zéro déchet à votre quotidien, grâce aux anecdotes, aux astuces et aux ressources proposées par la conférencière. Bienvenue aux débutants, aux curieux et aux experts!

Inscription obligatoire au <u>ville.repentigny.qc.ca</u> ou au comptoir de prêt des bibliothèques.

26 % moins de déchets à Repentigny depuis l'arrivée du bac brun

Entre janvier et août 2019, les Repentignois ont jeté 4 660 tonnes de déchets de moins que lors de cette même période l'année précédente. Cela représente une impressionnante diminution de 26 %, et ce, grâce à des efforts individuels et collectifs.

Ces résultats s'expliquent entre autres par l'arrivée de la collecte des matières organiques sur le territoire il y a un peu plus d'un an. Plus encore, ils témoignent de la participation active des familles, des jeunes et des moins jeunes, qui ont adopté le bac brun et se sont engagés dans un avenir vert et durable.

Ces résultats, très encourageants, promettent d'être encore meilleurs au cours des prochaines années, puisque désormais, ce sont tous les immeubles de Repentigny, incluant les commerces, les institutions et les multilogements, qui sont desservis par la collecte des matières organiques. Leur contribution permettra assurément d'améliorer notre performance collective quant à la gestion de nos matières résiduelles. Rappelons que Repentigny est l'une des premières villes au Québec à offrir cette collecte sur l'ensemble de son territoire.

«Voilà d'excellentes nouvelles qui nous encouragent à poursuivre nos initiatives au profit de milieux de vie encore plus durables. Merci à toutes celles et à tous ceux qui se joignent à nous dans cette mission au profit des générations actuelles et futures », indique Raymond Hénault, conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable.



↑ Entre janvier et août 2019, ce sont 466 camions de moins qu'en 2018 qui se sont rendus au site d'enfouissement.

Dates à retenir

Collecte des matières organiques : surplus de feuilles acceptés

A: 29 octobre | 5, 12 et 26 novembre

B: 29 octobre | 5, 12 et 19 novembre

C/D: 30 octobre | 6, 13 et 27 novembre

E/F: 30 octobre | 6, 13 et 20 novembre

Les surplus de matières organiques (ex. feuilles) sont acceptés en période automnale, pourvu qu'ils soient déposés dans l'un des contenants autorisés ci-dessous :

- bac brun fourni par la Ville ou bac brun personnel d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne;
- bac roulant d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne, clairement identifié (ex. Résidus verts);
- poubelle fermée et étanche, d'un maximum de 100 l ou de 25 kg, munie de poignées et clairement identifiée (ex. Résidus verts):
- sacs en papier ou certifiés compostables;
- sacs de plastique orange ou transparent.

Lors de ces collectes, les surplus sont acceptés en quantité illimitée, pourvu qu'ils soient disposés en bordure de rue.



Collecte des matières organiques : début de la collecte aux deux semaines

À compter du 19 novembre, pour tous les secteurs

En période hivernale, soit entre la mi-novembre et la miavril, la collecte des matières organiques est offerte toutes les deux semaines en raison

les deux semaines en raison de la diminution de la quantité de matières déposées dans le bac brun (peu de résidus verts). Cela ne devrait entraîner aucune nuisance, puisque les températures froides limiteront les odeurs et les indésirables.

Voie ferrée

Autoroute 40

Iberville

Dernière collecte des branches

A/B: 27 novembre | **C/D**: 25 novembre | **E/F**: 26 novembre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Pour toute collecte, les matières résiduelles doivent être déposées en bordure de rue, sur votre propriété, au plus tôt à 19 h la veille de la collecte ou avant 6 h 30 le jour même.

Quelques rappels automnaux

Entretien des appareils de chauffage

Les appareils producteurs de chaleur (bois, gaz, mazout) doivent être nettoyés chaque année afin de les maintenir en bon état et sécuritaires. Il est conseillé de procéder à leur entretien annuel à l'automne avant l'arrivée des grands froids.

Le ramonage des cheminées peut être effectué par le propriétaire, le locataire ou une entreprise spécialisée.

Rappelons que si vous possédez l'un de ces appareils, votre résidence doit être munie d'un avertisseur de monoxyde de carbone installé près des chambres.

Pour plus de détails sur l'entretien des appareils de chauffage, consultez la section Vie citoyenne, Incendies, Prévention, du site Internet de la Ville.

Vérification des avertisseurs de fumée

Profitez du changement d'heure dans la nuit du 2 au 3 novembre pour vous assurer que vos avertisseurs de fumée sont bien fonctionnels.

Avertisseur de fumée conventionnel :

- Remplacez la pile de l'avertisseur;
- Vérifiez son fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai ;
- Remplacez l'avertisseur de fumée tous les 10 ans en vous fiant à la date de fabrication indiquée sur le boîtier.

Avertisseur de fumée avec pile au lithium :

- Vérifiez son fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai :
- Remplacez l'avertisseur de fumée tous les 10 ans en vous fiant à la date de fabrication indiquée sur le boîtier.

Rappelons que chaque étage d'une résidence, incluant le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel.

Installation des abris temporaires

Les immeubles de quatre logements ou moins sont autorisés à installer un abri d'auto temporaire ou un abri temporaire pour entreposage sur leur terrain entre le 15 octobre et le 15 avril.

L'abri d'auto temporaire doit être situé dans l'espace de stationnement du domicile, à une distance minimale de 2,5 m de la chaussée. Sa superficie doit être d'au maximum 50 m².

L'abri temporaire pour entreposage doit être situé en cour latérale ou arrière. Il ne doit pas dépasser une superficie de 21 m² pour les habitations unifamiliales isolées ou jumelées, et 4 m² pour les habitations de trois ou quatre logements.

Les citoyens qui souhaitent procéder à l'installation d'un abri pour la première fois doivent se procurer un permis en ligne au <u>ville.repentigny.qc.ca</u>. Le permis est valide pour les années ultérieures si aucun changement n'est apporté au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.

Un permis est également requis pour les tambours (superficie maximale de $6~m^2$) et les abris d'auto permanents fermés temporairement (superficie maximale de $50~m^2$ incluant la superficie de l'abri d'auto temporaire).

Tous les types d'abris temporaires doivent être composés d'une structure métallique tubulaire et avoir une hauteur maximale de 3 m.

Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, d'habitation motorisée, de remorque, de véhicule tout-terrain, de roulotte, de bateau de plaisance, de tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins.

Ces équipements peuvent être remisés dans la cour latérale ou arrière à 0,5 m des lignes de propriété et doivent respecter les dimensions maximales de hauteur de 3,5 m et de longueur de 12 m.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé, s'il respecte les dimensions maximales de hauteur et largeur de 2,5 m, puis de longueur de 6 m.

Pas plus de deux équipements par habitation peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété.

Pour toute question au sujet de ces réglementations, adressez-vous au Service de l'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840.

Pour toutes questions environnementales ou à propos des collectes, consultez le <u>ville.repentigny.qc.ca/collectes</u> ou communiquez avec la ligne Info-environnement : 450 470-3830 / <u>info-environnement@ville.repentigny.qc.ca.</u>

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 novembre 2019, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 3



District 1
Josée MAILHOT 450 654-2162
mailhotj@ville.repentigny.qc.ca



Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca



Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca



Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca



District 6
Sylvain BENOIT 514 602-4793

chartree@ville.repentigny.qc.ca

benoits@ville.repentigny.qc.ca

514 743-9961



Pistrict 7
Raymond HÉNAULT 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca



Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca



District 9Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca



District 10 Kevin BUTEAU514 926-9201
buteauk@ville.repentigny.qc.ca



District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca



District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1 **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca

communication@ville.repentigny.qc.ca 435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877 Centre récréatif 450 657-8988 450 470-3140 Commentaires et requêtes **Complexe sportif Gilles-Tremblay** 450 585-1661 Cour municipale 450 470-3500 Ordre du jour 450 470-3141 1 877 492-6111 **Transport - horaires Travaux publics** 450 470-3800 **Urbanisme / Permis / Inspections** 450 470-3840

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est

publié neuf fois l'an.

Réalisation et infographie : Service des communications de la Ville de Repentigny Impression : Imprimerie Jacques Ross
Distribution : Postes Canada
Tirage : 36 000 exemplaires











Page 8 ville.repentigny.qc.ca Volume 17 ● Numéro 7 ● Octobre 2019